

# Atelier métropole parisienne

Studio encadré par Patrick Henry et Charles Rives  
en partenariat avec l'Institut Paris Region  
(Stéfan Bove, Brigitte Guigou, Laurent Perrin,  
et Manuel Pruvost-Bouvattier)



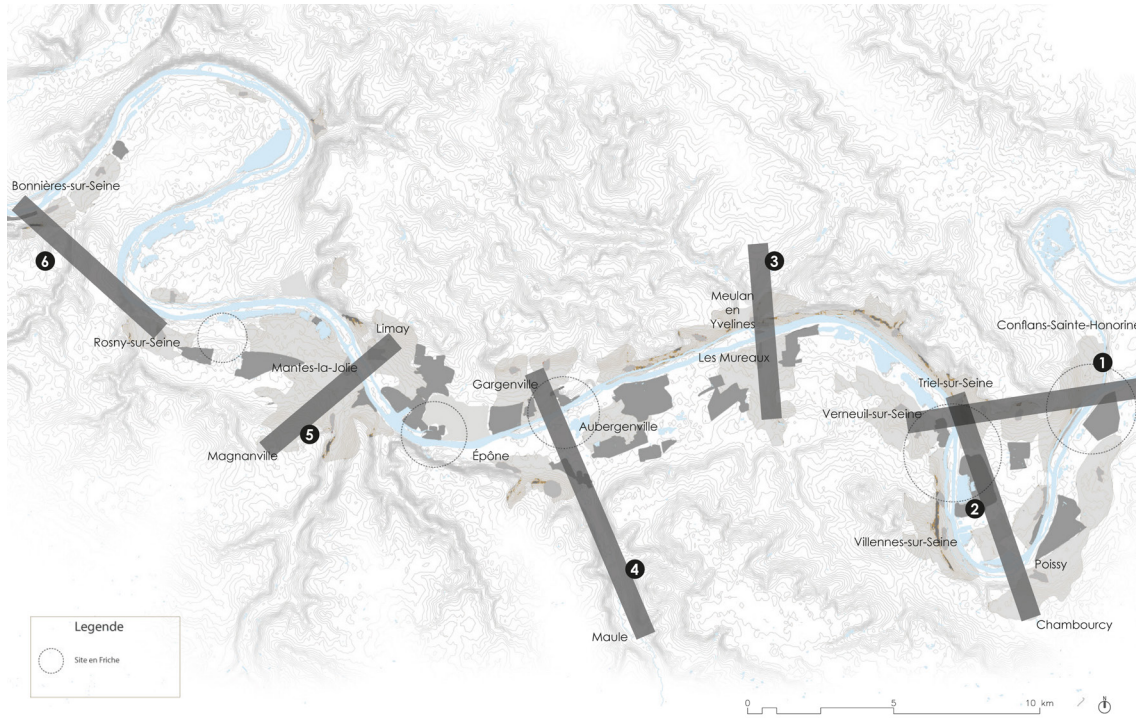
# Conditions du partenariat

ARBATYA Amine, CARDON Dorian,  
GAUGRY Abel, KFOURY Ella, KOUBAA  
Amir, LAMGAMAT Samia, LOPEZ  
OLGUIN Alonso, M'VILA Jephté,  
MEKHAEL Rachelle, MIMOUN-REZIG  
Sarah, MOURI Sofiane, MOUSSALLEM  
Jasmine, OLGUIN LEIVA Diego,  
OUEIDAT Jad

L'atelier Métropole parisienne du DSA Architecture et Projet urbain de l'ensa Paris-Belleville mobilise des compétences nécessaires à l'investigation des grands territoires par la maîtrise des outils de recherche et de projet. Notre partenaire l'Institut Paris Region (IPR) par l'intermédiaire Stéfan Bove, Brigitte Guigou, Laurent Perrin, et Manuel Pruvost-Bouvattier nous a proposé le territoire de la Seine Aval afin de réfléchir sur les sujets de reconversion, aménagement et renaturation des espaces en friches.

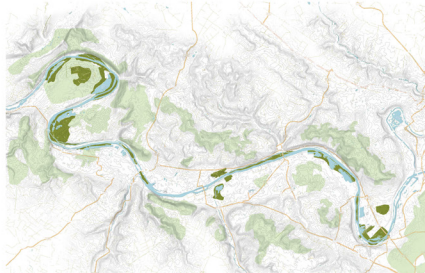
L'atelier 2022/2023 s'inscrit dans la thématique pluriannuelle du « système fluvial francilien », choisi par l'IPR et l'Ensa-pb pour être le fil rouge de trois ateliers successifs (de 2022 à 2024). Chaque année, un territoire spécifique, partie prenante du système fluvial francilien sera choisi et fera l'objet d'études et de projets menés par les étudiants du DSA Projet Urbain de l'Ensa-pb. L'objectif est d'approfondir une thématique, de la décliner sur différents territoires afin de capitaliser et valoriser davantage les travaux des étudiants.

Le territoire de la Seine Aval désigne la portion de la vallée de la Seine s'étendant depuis la confluence Seine-Oise jusqu'à la vallée de l'Epte, qui marque la frontière historique occidentale de l'Île-de-France. D'un point de vue administratif, il est géré par la Communauté urbaine de Grand Paris Seine & Oise (ou GPS&O) regroupant 73 communes de part et d'autre de la Seine, et vers la Normandie, par la Communauté de Communes des Portes de l'Île-de-France (CCPIF).



#Arpentage #Découverte #Analyse

Vivante : forêt, milieux semi-naturels



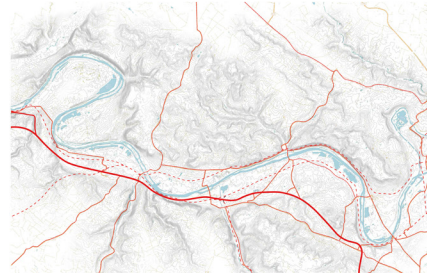
Productive : grandes emprises d'activités



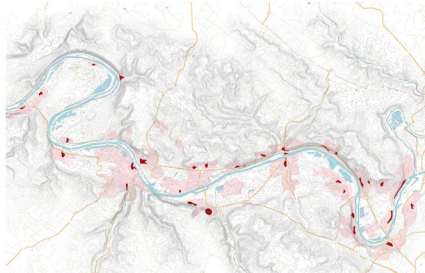
Sauvage : lit majeur de la Seine



Reliée : infrastructures routières, ferroviaires, fluviales



Habitée : bourgs historiques et foyers urbains



Agricole : terres labourées, prairies, vergers, maraîchage



**Haut:** Les transects de l'arpentage  
**Bas :** Les personnalités de la vallée de la Seine-Aval

**Le territoire Seine-Aval : Une épaisseur de vie creusée par le fleuve**

## Arpentage collectif du territoire Seine-Aval

Intensif du DSA Projet Urbain  
Septembre 2022

Pays : France

Territoire : Seine Aval

Encadrant Intensif : Charles Rives,  
Patrick Henry

Avec la mise en œuvre de l'objectif ZAN au sein de la législation en août 2021, l'État invite les collectivités et aménageurs à protéger les espaces naturels de l'artificialisation et à cesser l'étalement urbain. Les terrains en friche au sein des enveloppes urbaines apparaissent dès lors comme des potentialités soit d'aménagement et de densification, soit de renaturation.

C'est dans ce cadre que l'Institut Paris Region soumet au DSA Projet urbain de mener une réflexion sur le territoire de Seine Aval dans le but d'explorer des possibilités d'aménagements vertueuses pour ce territoire. Le semestre s'ouvre par une semaine intensive qui nous permet d'entrer dans l'épaisseur de ce territoire, d'en déceler ses principales caractéristiques et de comprendre son fonctionnement. Afin d'avoir une vision à la fois spécifique et représentative de ce vaste territoire dans un temps court, nous avons utilisé la méthode du transect. Nous nous sommes répartis sur six transects (cf haut page ci-contre) arpentés à pied pour comprendre l'organisation de l'espace, l'occupation du sol, la topographie et appréhender par l'approche sensible ce que serait l'épaisseur du système Seine.

Après ces arpentages et leurs mise en commun nous avons aussi eu l'occasion de confronter cette expérience «transversale» avec un arpentage «longitudinal». En effet nous avons eu l'occasion de naviguer sur la

Seine entre Mantes et Poissy et d'embrasser ainsi le paysage Séquanien, son rapport aux infrastructures, à l'industrie...

A partir de ces deux expériences complémentaires, nous avons produit une carte de synthèse, et avons représenté les principaux enjeux de cette vallée : une organisation ville/nature prédominante ; l'étalement urbain repoussant les activités agricoles sur les plateaux ; les berges de la Seine marquées de son empreinte industrielle...

Ces trois observations nous ont permis de nous interroger sur quatre enjeux : l'adaptation du territoire face aux risques naturels ; le devenir du système fluvial sur ce territoire ; la requalification des espaces d'entre-deux présents issus de son morcellement ; la question des différents usages du sol (vivant, habité, agricole) au sein du territoire. Ces questionnements sont le point de départ de nos cinq projets menés par groupe de deux à quatre étudiant.e.s et présentés ci-après.

#Arpentage #Découverte #Analyse



**Haut : Une vie urbaine rythmée par le trafic fluvial (Conflans St-Honorine)**  
**Bas : Des potentialités d'agriculture aux frontières du Grand Paris (Vernouillet)**

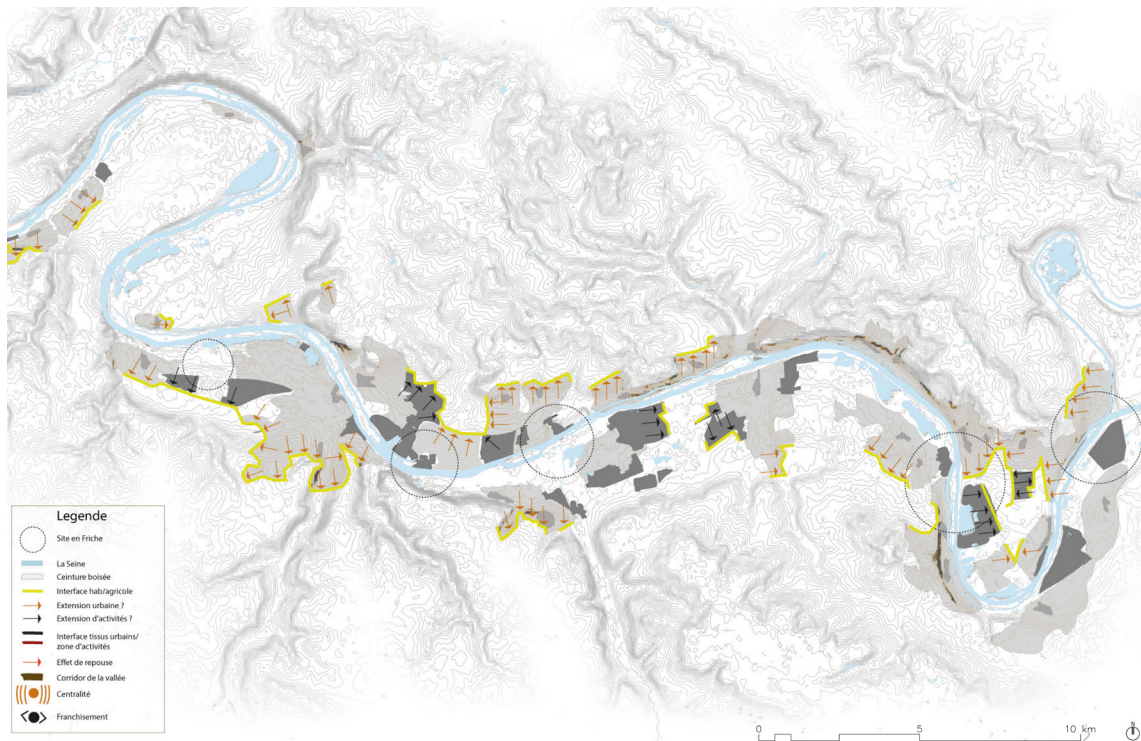
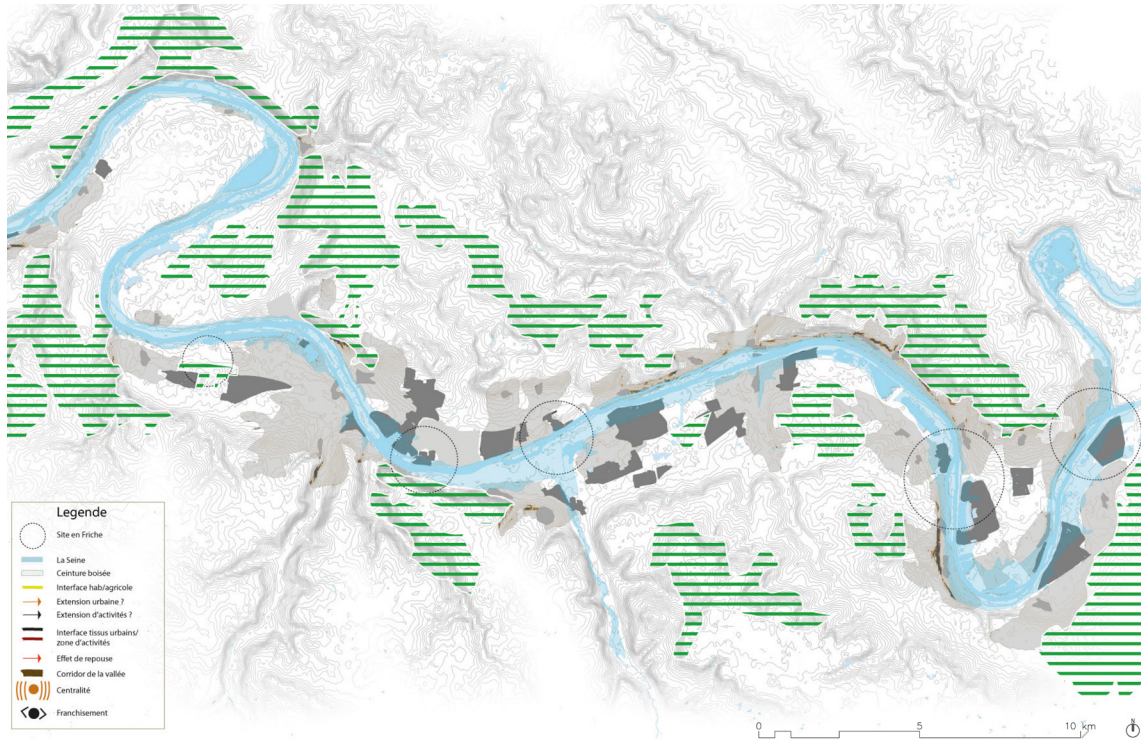
**Le territoire Seine-Aval : Une épaisseur de vie creusée par le fleuve**



#Arpentage #Découverte #Analyse

**Haut : Des mégastructures industrielles en friche (Gargenville)**  
**Bas : Une proximité possible avec l'eau et la biodiversité (La Maudre)**

**Le territoire Seine-Aval : Une épaisseur de vie creusée par le fleuve**



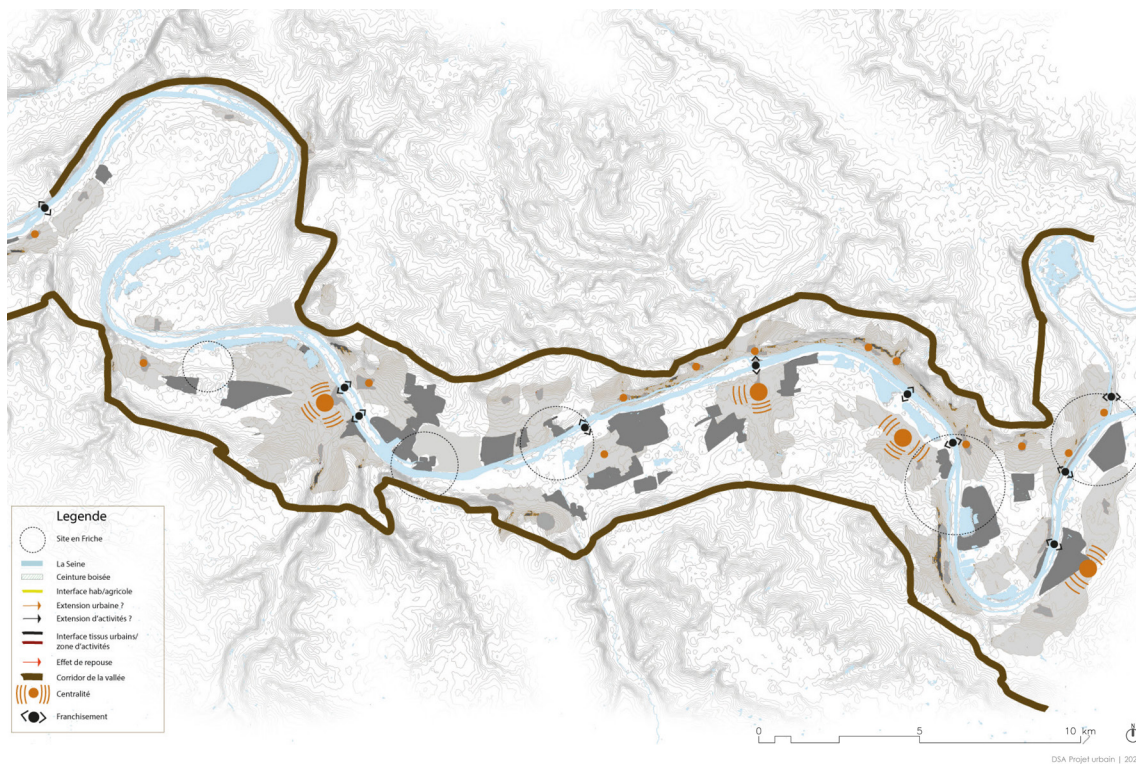
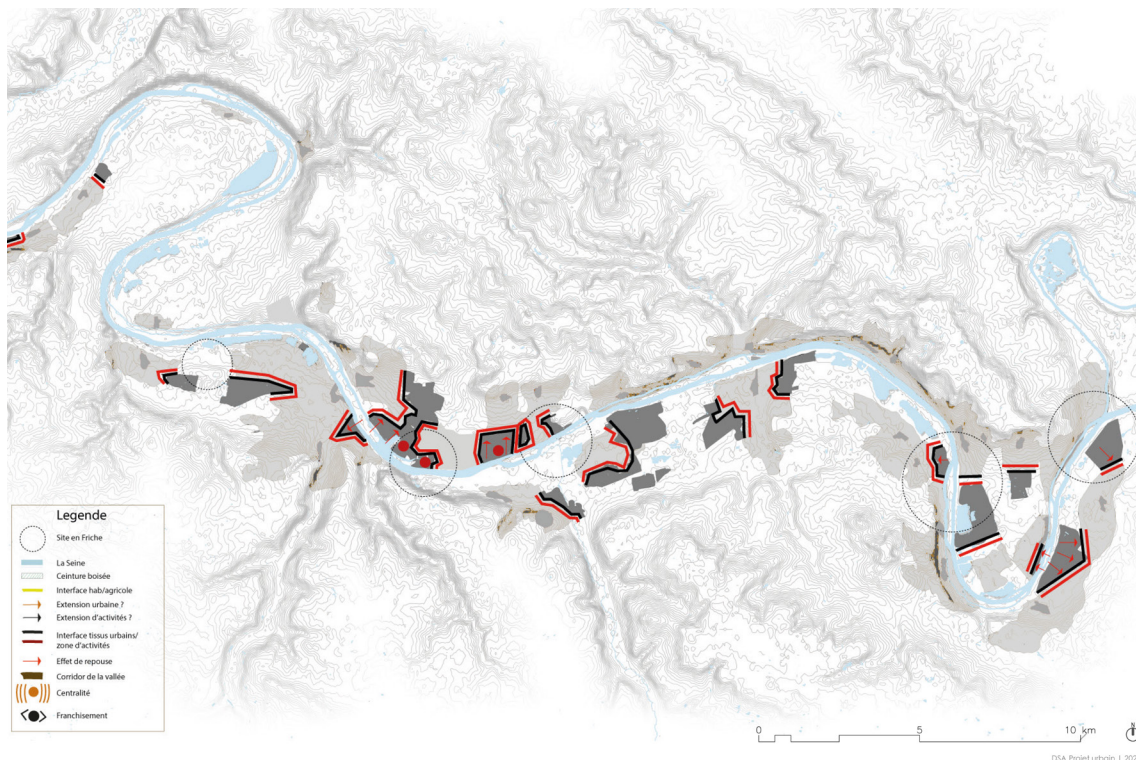
#Arpentage #Découverte #Analyse

**Haut** : Les espaces boisés, l'essence du territoire (Analyse)

**Bas** : Une urbanisation vorace (Analyse)

**Le territoire Seine-Aval : Une épaisseur de vie creusée par le fleuve**





#Arpentage #Découverte #Analyse

**Haut** : Une cohabitation conflictuelle entre l'urbain et l'industrie (Analyse)  
**Bas** : Une vallée anthropisée

**Le territoire Seine-Aval : Une épaisseur de vie creusée par le fleuve**



# Sommaire

## #1

De l'essence du lieu au projet

## #2

Occuper, transformer,  
mutualiser : Le réseau  
fluvial de la Seine Aval en  
question

## #3

Redynamiser les centres-  
bourgs par le fleuve

## #4

Les Sols Habités :  
Une deuxième vie pour les  
entre-deux

## #5

Repenser le rapport à l'eau  
à l'ère du dérèglement  
climatique

**Note de cadrage de  
l'atelier**



#sol #transition #agroécologie



En haut : Déterritorialisation des usages au fil du temps  
En bas : Agriculture intensive et traces de la modernité - Aubergenville

De l'essence du lieu au projet

# #1 De l'essence du lieu au projet

Abel Gaugry/Sarah Rodriguez

Pays : France

Ville : Aubergenville

Encadrants projet : Charles Rives,  
Patrick Henry

Définir un projet en repartant de l'essence du lieu permet de développer une intention d'aménagement en cohérence avec le territoire dans lequel elle s'insère. Cette approche ré-ancree les usages dans le territoire et produit une réponse, par le local, aux crises environnementales et sociales.

Il est ici question du sol, vivant, habité, productif comme le moyen d'un ancrage au territoire, contre la déterritorialisation des usages. Un ancrage au sol qui permette au territoire de résister, s'adapter, se régénérer. Il faut dès lors comprendre le territoire, repartir du site et de sa géographie, analyser ses usages (et mésusages). En Seine aval, la vallée fluviale a permis le développement d'écosystèmes riches et a offert un terrain d'installation propice aux non humains comme aux humains. Depuis 1950, la modernité s'affranchit du site, exacerbe les vulnérabilités face aux crises, porte atteinte à l'intégrité des écosystèmes, produisant des aménagements inadaptés aux risques actuels et à venir.

En résulte donc un territoire composite, produit de différentes époques. Il faut se saisir de ces différents éléments : intégrer l'histoire et les vestiges agricoles tout en tirant profit des éléments de la modernité. Un projet agricole territorial permet la réinterprétation de ces éléments composites : pour une transition

agroécologique et une hybridation des espaces naturels, agricoles, forestiers.

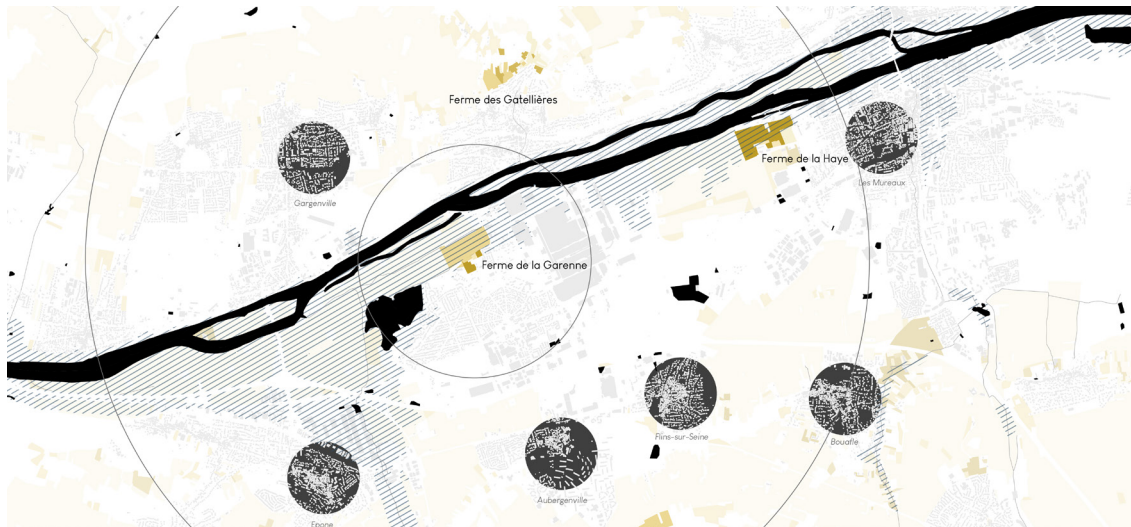
Activer cette redéfinition du lien nature/culture sur le territoire passe par quelques places fortes, la ferme de la Garenne à Aubergenville en constitue l'épicentre. Hauts-lieux de la transition du territoire, les fermes transforment leurs pratiques agricoles et génèrent des écosystèmes productifs (agroécologie, permaculture, forêt comestible). Les fermes deviennent aussi le point d'attache d'un nouveau développement local : sensibilisation, formation, recherche, vente directe innovation, ou lieu de travail...

Ce projet courbe le fil de l'histoire territoriale, il refuse le modèle moderne linéaire qui, suivant un front de modernisation fait table rase des passés, s'affranchit des sites, des cultures et des modes d'habiter.

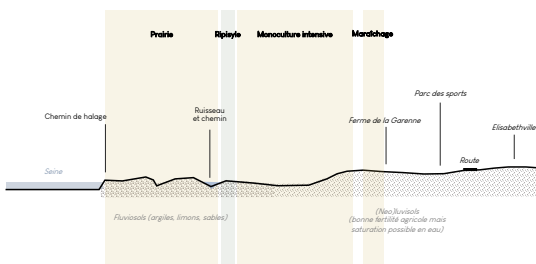
Cette courbure dessine une spirale "où le futur a la forme d'un cercle en expansion et le passé n'est pas dépassé, mais repris, recombinaé, réinterprété [...]" (B.Latour).



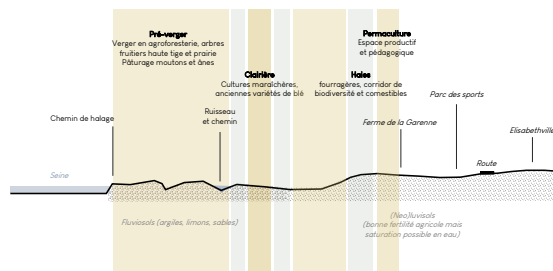
#sol #transition #agroécologie



Etat ACTUEL



PROJET de forêt comestible

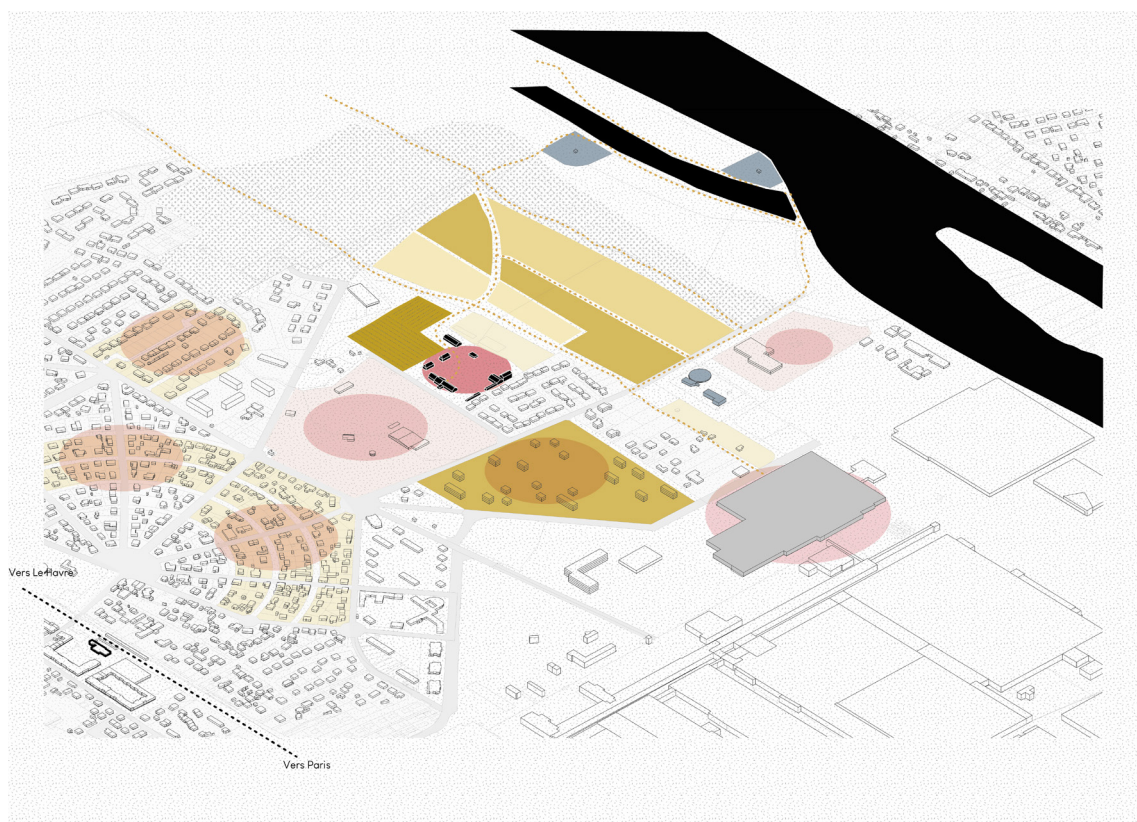
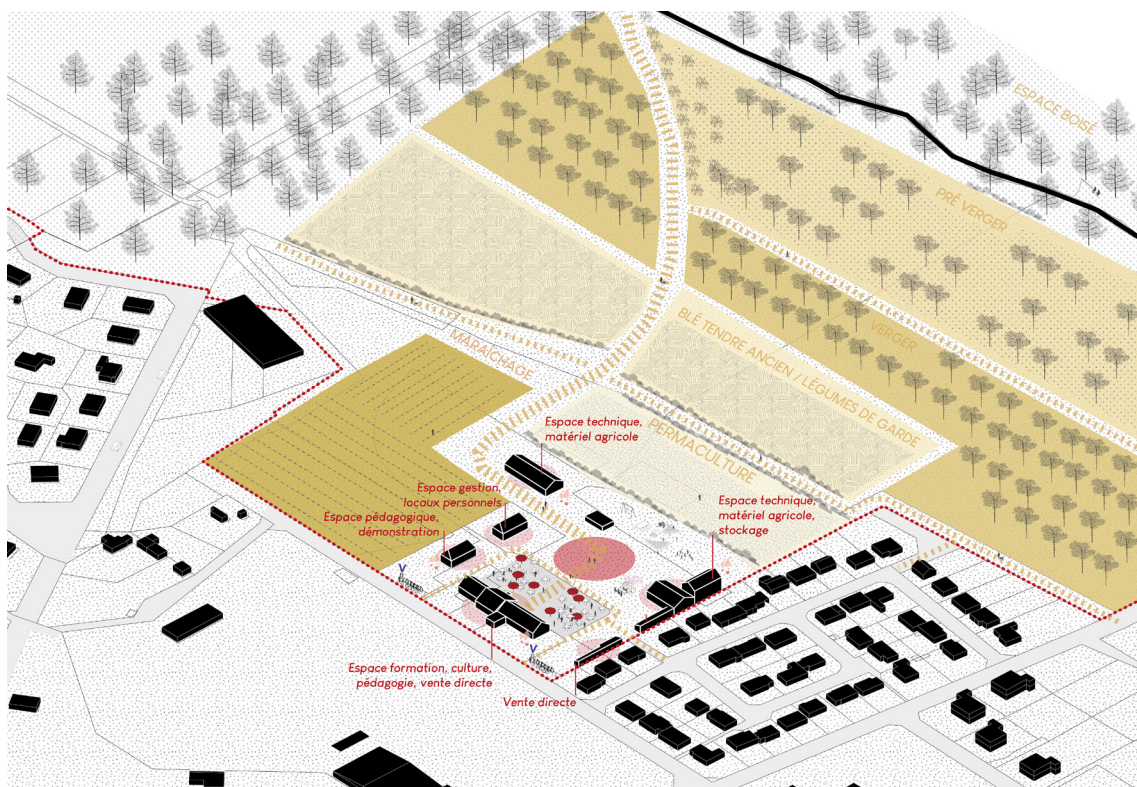


En haut : Imaginaire - retour de l'appartenance au sol par l'agricole

Au milieu : Pôle d'influence locale

En bas : Redéfinition du lien nature/culture

De l'essence du lieu au projet

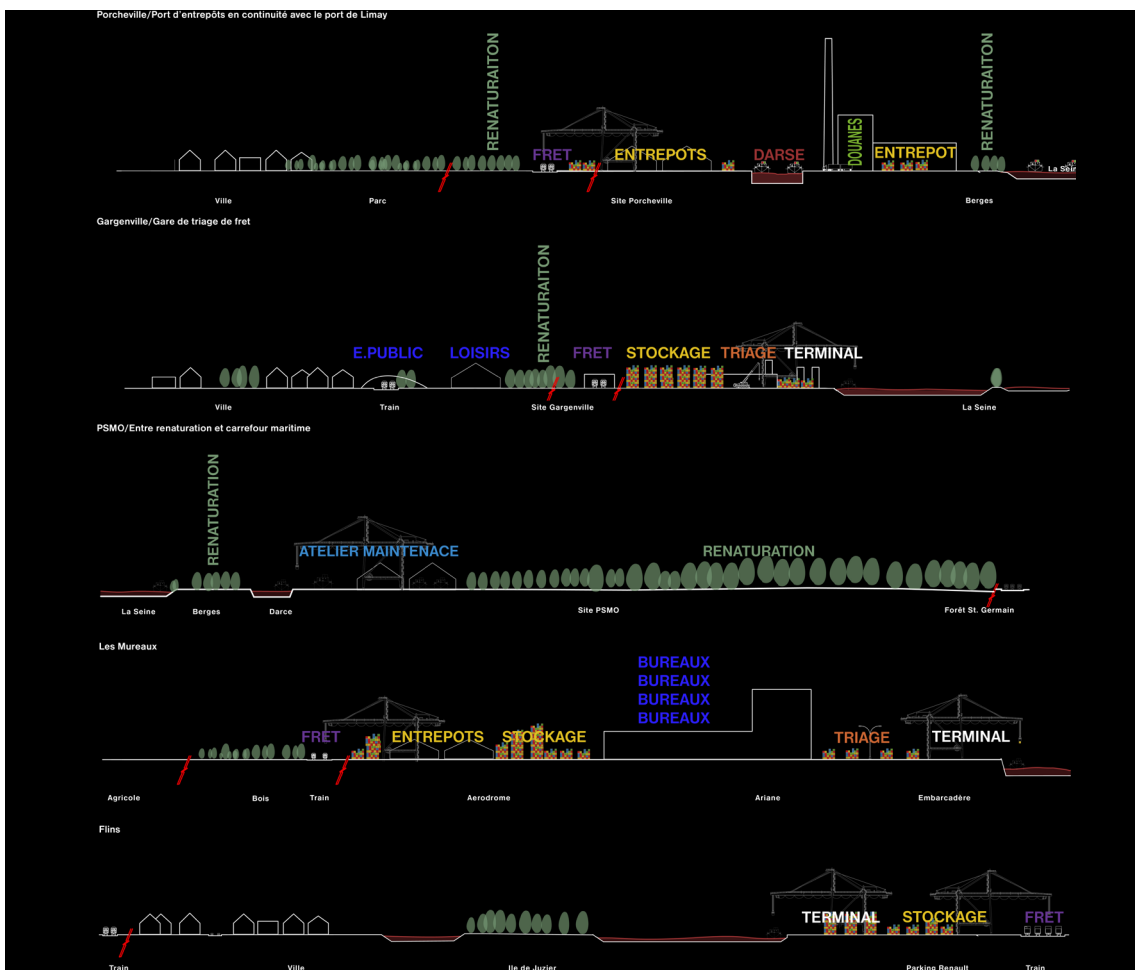
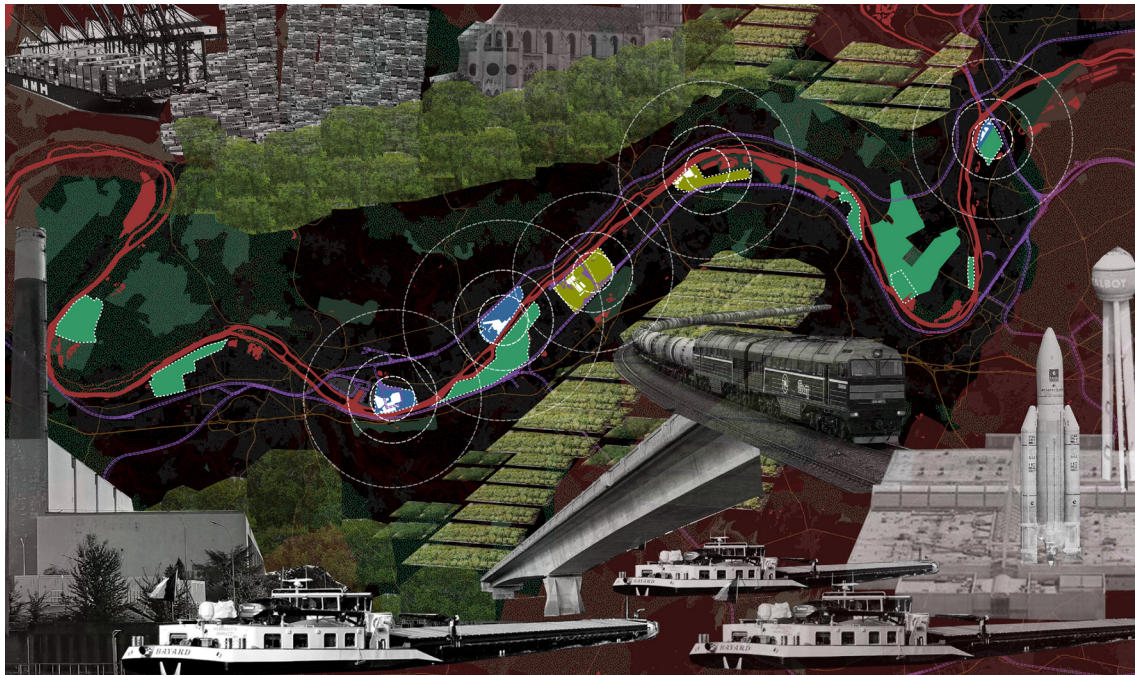


**En haut : Ferme de la Garenne - projet pilote de transition agricole**  
**En bas : Résonance du projet à l'échelle locale**

**De l'essence du lieu au projet**

#sol #transition #agroécologie

#Port #Friches #Transformation



**Haut:** Un port linéaire au cœur du territoire Seine-Aval  
**Bas :** Cinq lieux (Porcheville, Gargeville, PSMO, Les Mureaux, Flins), Un seul programme

**Occuper, transformer, mutualiser : le réseau fluvial de la Seine Aval en question**



## #2 Occuper, transformer, mutualiser : le réseau fluvial de la Seine Aval en question

**Alonso Lopez, Sofiane Mouri, Jad  
Oueidat**

**Pays : France**

**Territoire : Grand Paris Seine et Oise**

**Encadrants projet : Patrick Henry,  
Charles Rives**

Le long de ses rives, la Seine regorge de sites et d'infrastructures gigantesques en friche ou sous-exploitées. Et si on mobilisait ce foncier déjà imperméabilisé pour ralentir l'artificialisation des sols, préserver la biodiversité et accompagner le développement d'un territoire ?

Avec l'arrivée du canal Seine Nord Europe, les acteurs du territoire Seine-Aval ont commencé à aménager un nouveau port logistique à la confluence de la Seine et de l'Oise sur un site au fort potentiel de biodiversité. Est-il judicieux d'imperméabiliser ce sol pour construire une énième enclave compte tenu des échéances et des bouleversements climatiques à venir ?

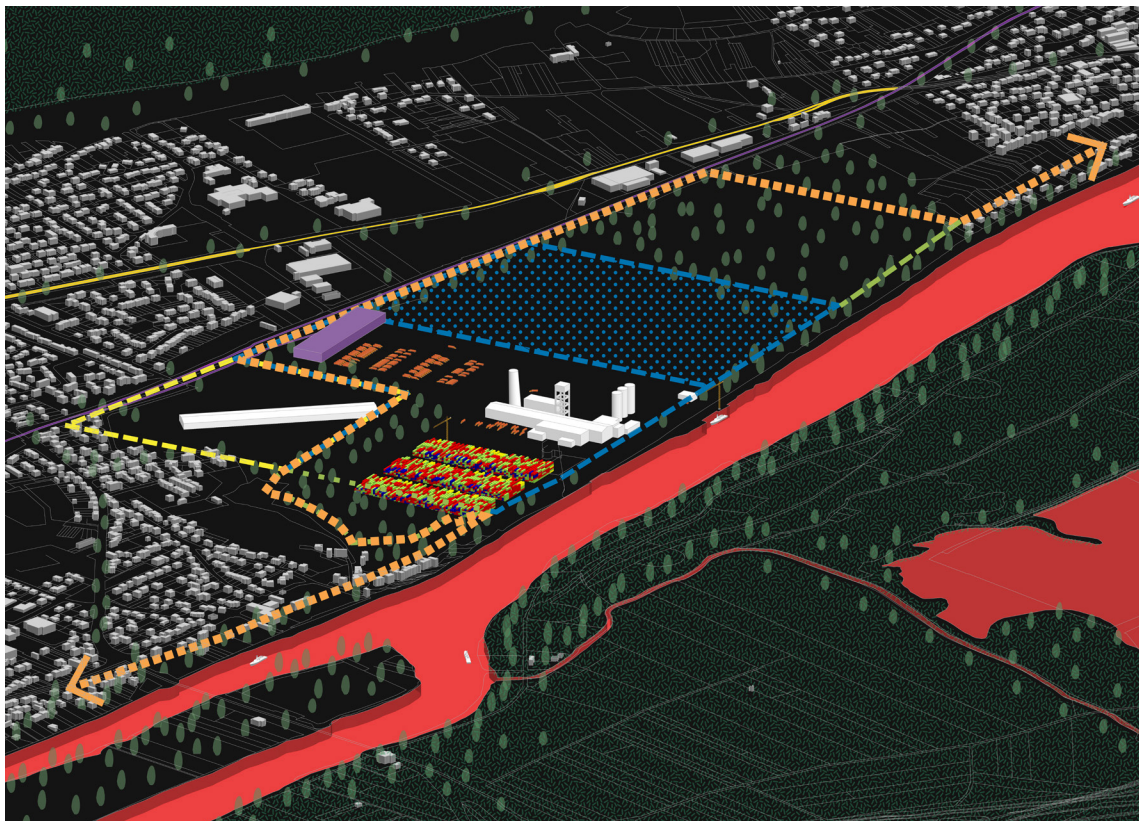
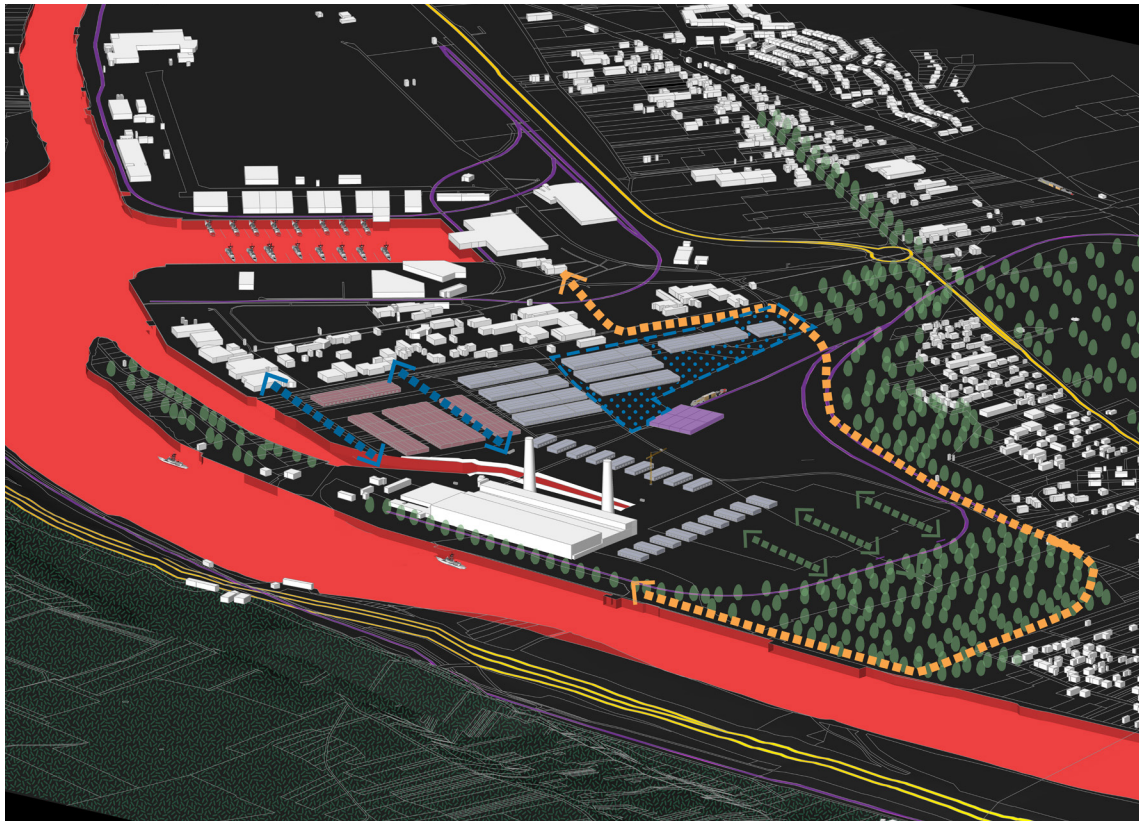
Il s'avère que le territoire Seine-aval regroupe un nombre important de potentialités de projet le long de la Seine. Grâce un travail d'arpentage, d'inventaire et d'analyse cinq lieux ont été sélectionnés selon six critères : la surface des sites, le taux d'imperméabilisation des sols, le statut et les programmes des sites, la connexion au réseau de transport ainsi que le rapport à l'eau.

Le projet va mobiliser ces cinq lieux distants de 32 km qui totalisent une surface 230 ha pour penser un port éclaté, linéaire, relié non seulement par le flux fluvial mais aussi par le réseau ferré parallèle à la Seine. Le

but d'une telle entreprise est de construire un établissement portuaire autour de quatre grands axes : mobiliser les moyens existants sur le territoire ; considérer l'équation sol imperméable / sol perméable (renaturation et future extension) ; inclure différents acteurs locaux avec un droit d'usage du réseau portuaire et enfin composer avec les alentours des sites portuaires (berges, bois, villes, forêts, patrimoines, cheminements piétons...).

Dans un temps court, l'objectif est d'occuper et de transformer le foncier disponible en friche pour accueillir les activités d'un port logistique (des entrepôts, des zones de stockage de conteneurs, bureaux, gares ferroviaires, darses...). Dans un temps long, l'objectif est de mutualiser les sites en activité pour concentrer les usages portuaires sur une courte distance ou encore prévoir une future extension.

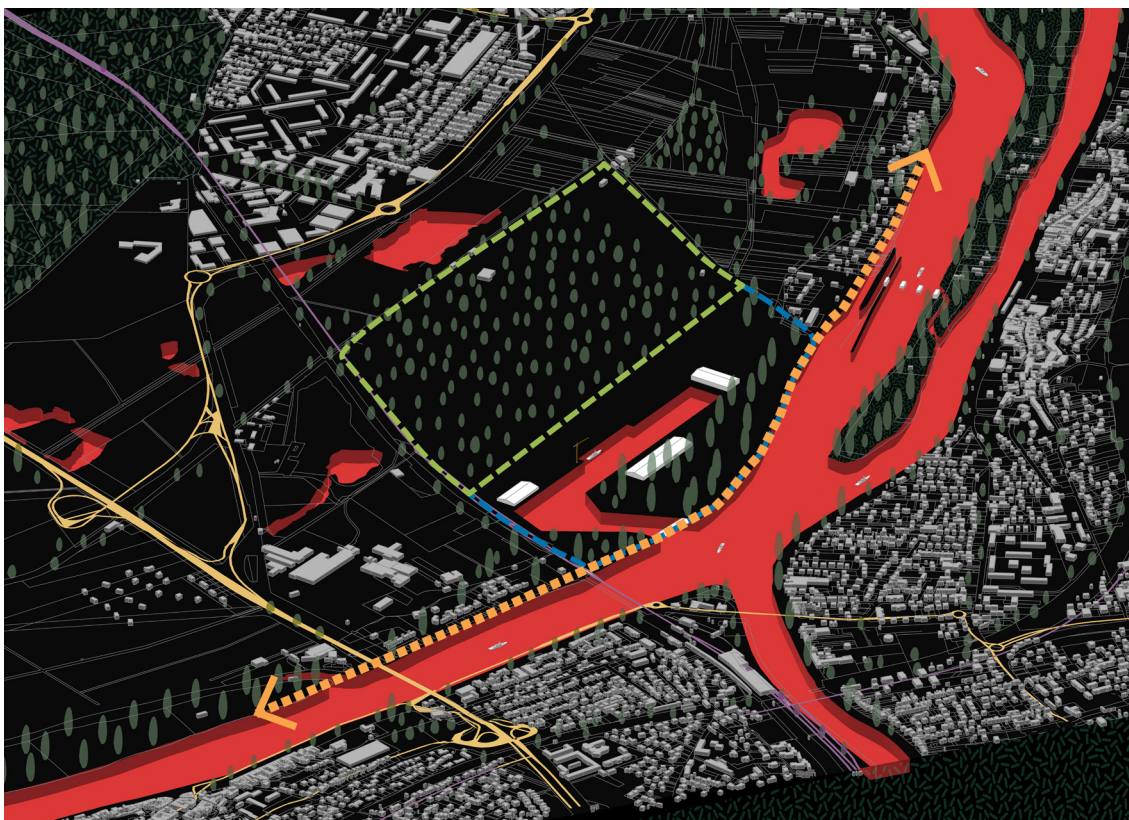
L'image du territoire voulu par ce projet est un certain équilibre entre développement économique, grand paysage, biodiversité et qualité de vie urbaine.



#Port #Friches #Transformation

Haut : Site Porcheville  
Bas : Site Gargenville

Occuper, transformer, mutualiser : le réseau fluvial de la Seine Aval en question



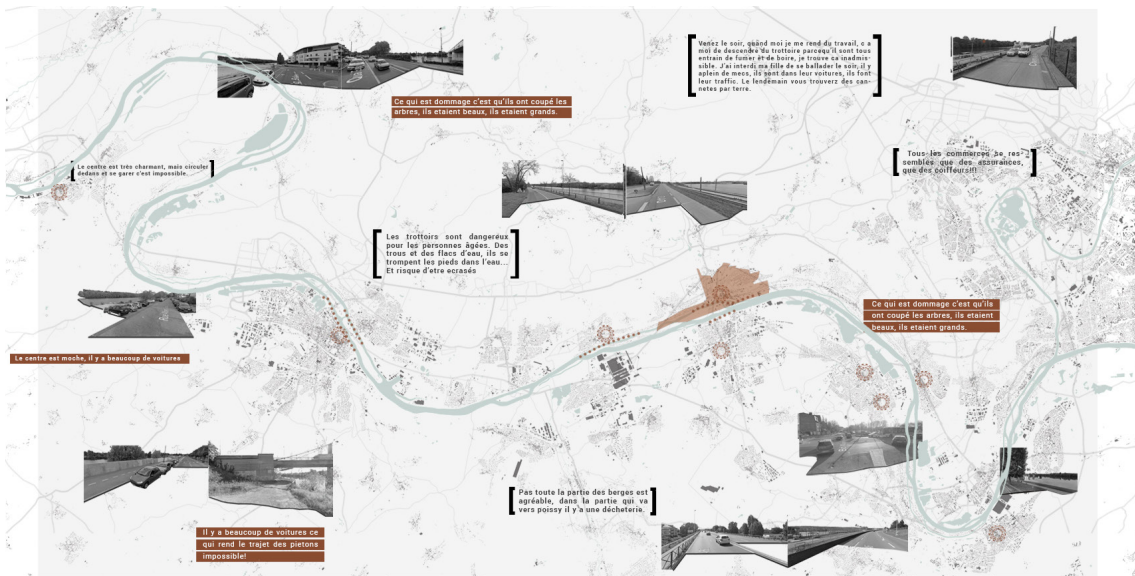
#Port #Friches #Transformation

Haut : Site du Port Seine Métropole Ouest  
Bas : Un territoire entre usage, paysage et identité du lieu

Occuper, transformer, mutualiser : le réseau fluvial de la Seine Aval en question



#acupuncture #fleuve #centre bourg



Haut: Meulan, si proche mais si loin  
Bas: Comprendre et observer la logique des territoires

Redynamiser les centres-bourgs par le fleuve

# #3 Redynamiser les centres- bourgs par le fleuve

Jasmine Moussallem  
Rachelle Mekhael

Ville : Meulan, France  
Encadrants projet : Patrick Henry,  
Charles Rives

Centres d'intérêt, puis écartés de la ville, le fleuve et le centre-bourg reviennent aujourd'hui au cœur des préoccupations, en tant que ressource de revitalisation inexploitée.

Toute une société évolue au fil de nouveau mode de vie, entraînant un délaissement progressif des berges et des bourgs au profit de nouvelles centralités. Les habitants appuient ce constat d'un territoire et de ses usages, déconnectés du fleuve et du centre bourg, lesquels ont perdu leur caractère.

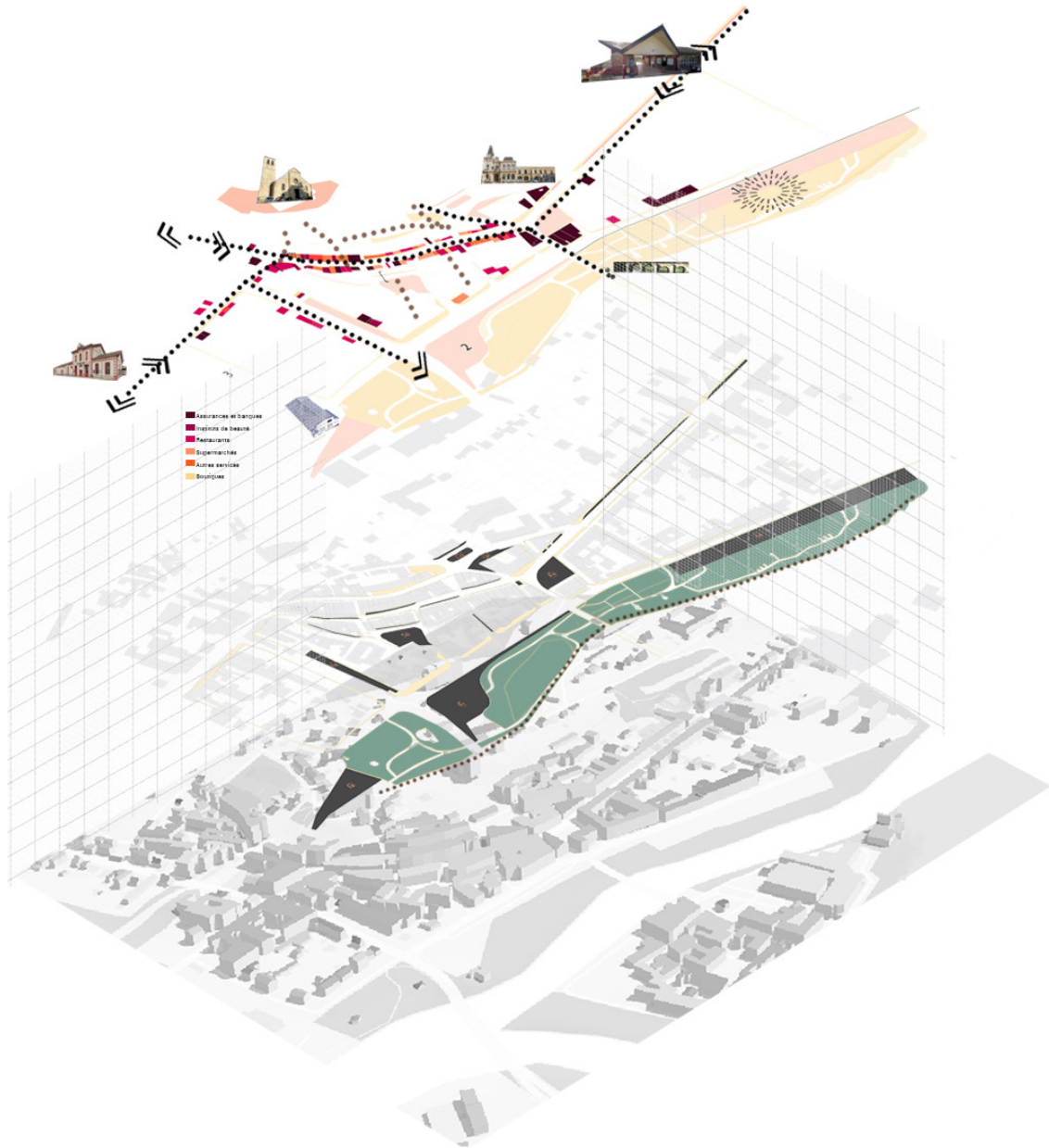
Lors de notre arpentage, plusieurs cas ont été révélés. D'une part, des villes plus éloignée et donc encore plus fortement exposées à cette perte de relation. D'autre part, des communes qui ont un rapport de proximité géographique entre la Seine et leur centre bourg, mais dont les liens physiques seraient dégradés. C'est le cas de Meulan, une ville moyenne où les habitants ont mis en relief - comme dans d'autres villes similaire - un intérêt nouveau pour le fleuve et le centre en tant que catalyseur de revitalisation.

C'est fort de ces observations que notre proposition émerge pour s'appuyer sur la redynamisation du centre bourg par le fleuve et vice-versa.

Cette relation réciproque sera établie en améliorant l'attractivité de ces deux entités, mais aussi en traitant la question de leur accessibilité. Plutôt que d'envisager une rupture radicale peu probable, nous proposons des interventions sur plusieurs temporalités. Telle l'acupuncture, nos propositions rayonneront progressivement pour conduire une transformation profonde de ce territoire.

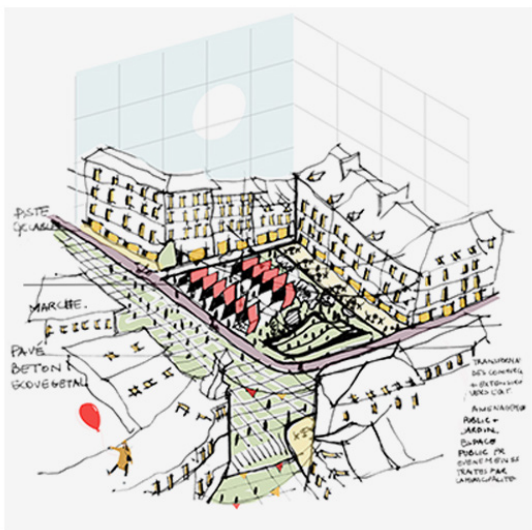
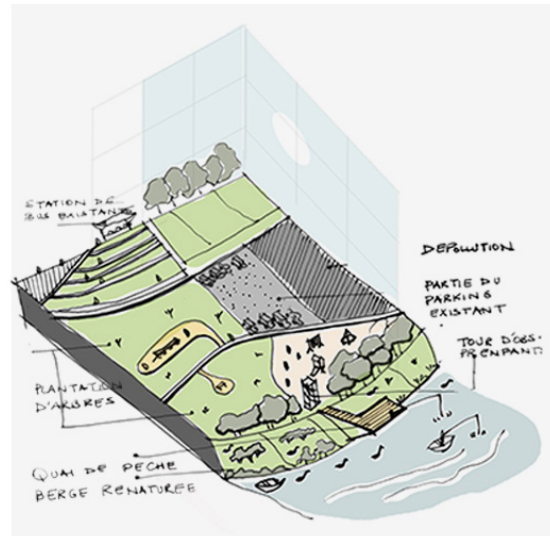
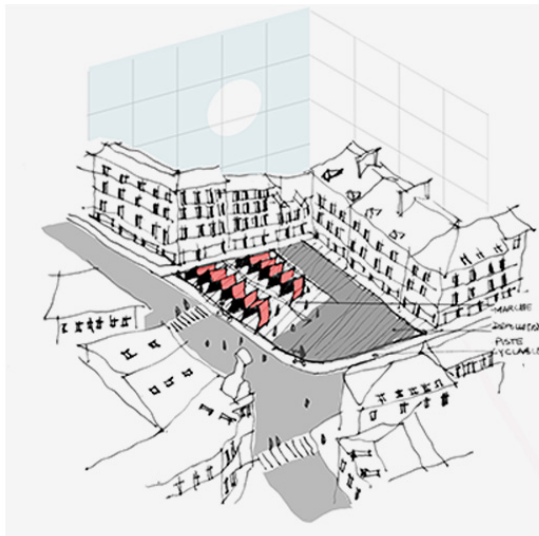
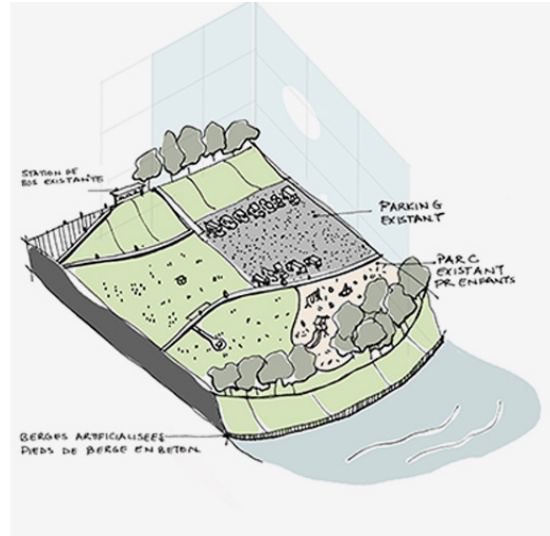
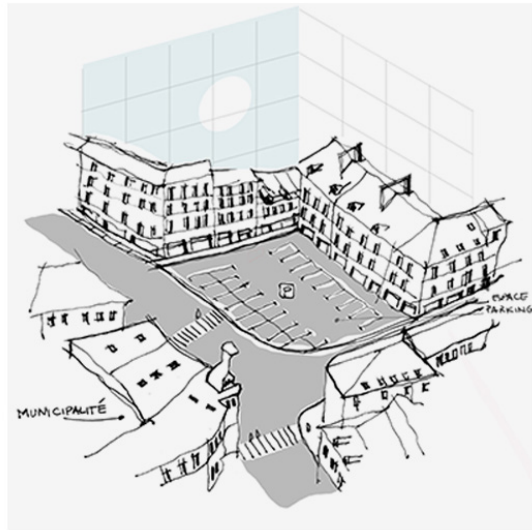
#acupuncture #fleuve #centre bourg

#acupuncture #fleuve#centre bourg



Le centre-bourg et le fleuve, des espaces sous-exploités

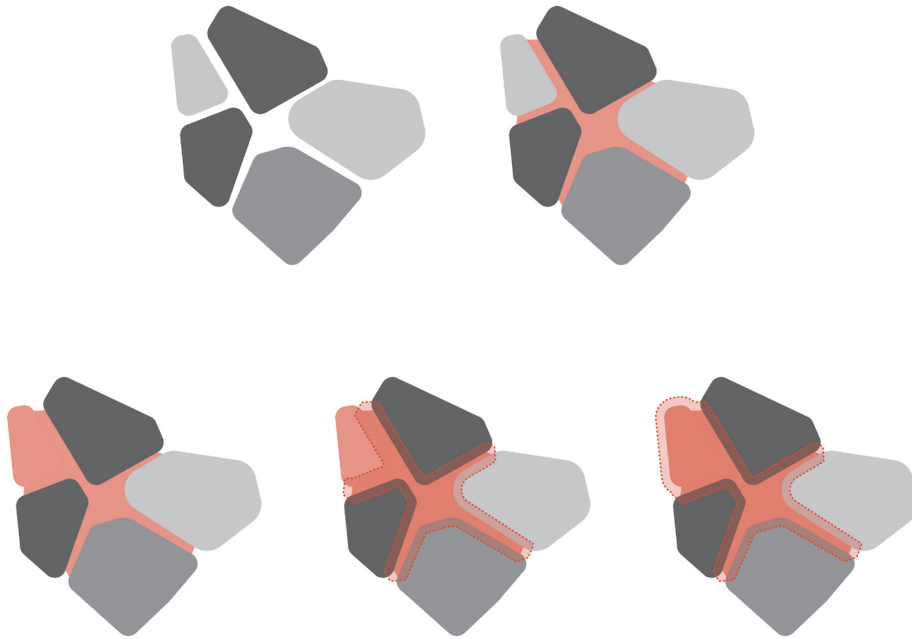
Redynamiser les centres-bourgs par le fleuve



#acupuncture #fleuve#centre bourg

Propositions d'aménagements stratégiques et leur évolution dans le temps

Redynamiser les centres-bourgs par le fleuve



#Entre-deux #Mobilité douce #Interface



Haut : Investir les «entre-deux», comme démarche de projet  
Bas : Paysage depuis les plateaux agricoles d'Épône

Les sols habités



## #4 Les sols habités : une deuxième vie pour les entre-deux

Samia Lamgamat, Ella Kfoury,  
Amir Koubaa  
Pays : France

Villes : Mureaux, Flins-sur-Seine, Abergenville  
Encadrants projet : Patrick Henry,  
Charles Rives

Le projet se veut une requalification des entre-deux du territoire de Seine Aval, afin de leur apporter plus de qualité et redéfinir leur rapport avec le grand paysage. L'objectif est de retisser ce territoire morcelé, dominé par la voiture, et d'aboutir à un cadre de vie agréable et décarboné.

Suite aux arpentages réalisés sur le territoire de la Seine Aval, nous avons été marqués par un paysage fragmenté. Il est l'un des atouts de ce territoire, fait de l'alternance de massifs boisés, de noyaux urbains, de grandes emprises industrielles et de plateaux agricoles.

Mais, ceci a donné naissance à des espaces d'entre-deux, des délaissés qui nous ont beaucoup interpellé, et ont attisé notre curiosité.

Nous avons proposé une méthodologie en 5 grandes étapes :

1 - Identifier les zones à usage monofonctionnel.

2 - Identifier les espaces d'entre deux, définies par des espaces délaissés ou en attente qui marque la limite ou la fragmentation entre différentes entités et qui peuvent être qualifiés d'interfaces.

3 - Recenser et analyser les différentes friches présentes sur notre territoire.

4 - Créer une trame de connexion du terrain liée avec les interfaces identifiées afin d'aboutir à un développement harmonieux

du territoire.

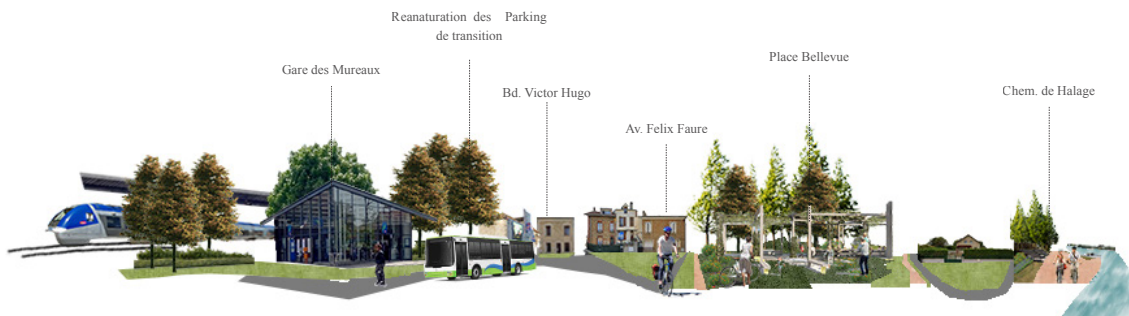
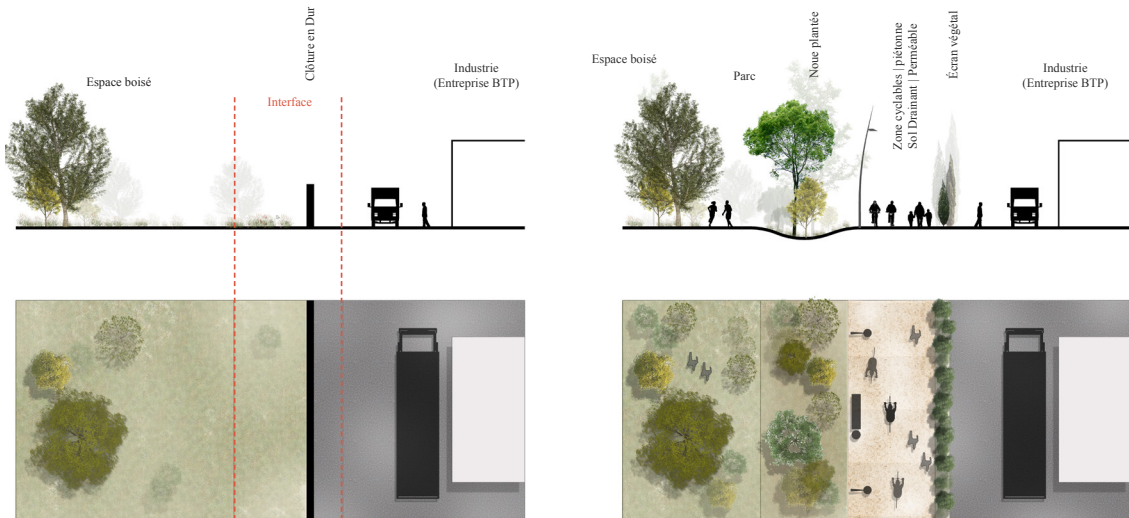
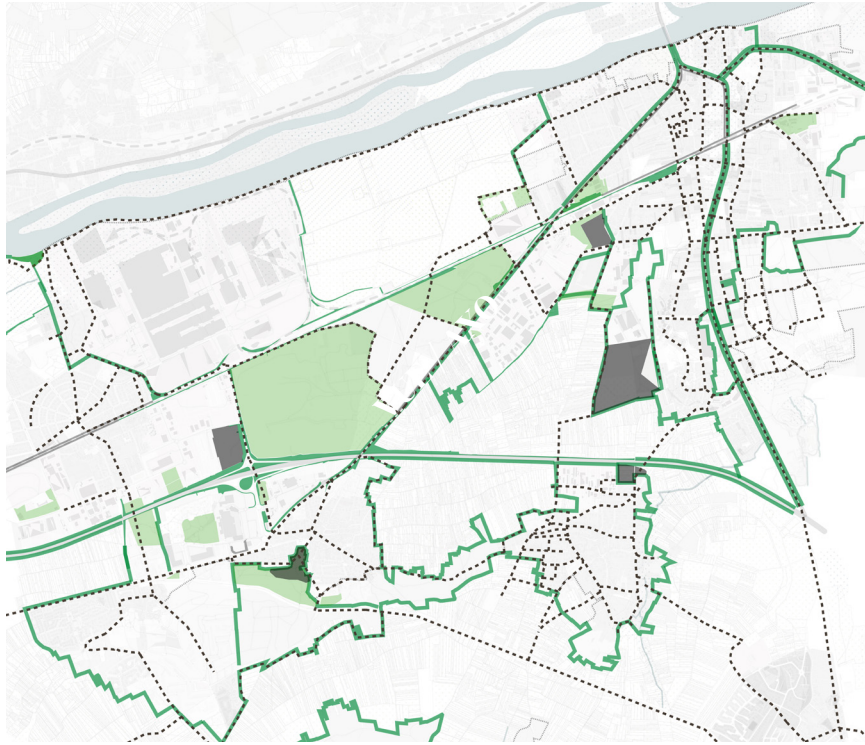
5 - Les friches récupérées vont être la dilatation de ces trames, de façon à ce que chaque « entre deux » devienne un lieu potentiel de projet, assurant des liaisons entre les plaques monofonctionnelles.

La présence de la Seine et le réseau d'infrastructure, ont favorisé l'implantation de grandes emprises industrielles, accompagnées par plusieurs zones pavillonnaires, indispensables pour loger les salariés.

L'analyse des déplacements des salariés pour se rendre aux zones d'activité économiques des Mureaux, Flins-sur-Seine et Abergenville, a montré que la voiture est le moyen de déplacement le plus utilisé, pour des trajets de moins de 6 km.

Le projet propose de repenser le schéma directeur cyclable de GPS&O, impliquant une matérialité soutenable, et permettant de lier opérations de renaturation et requalification des entre-deux.

#Entre-deux #Mobilité douce #Interface



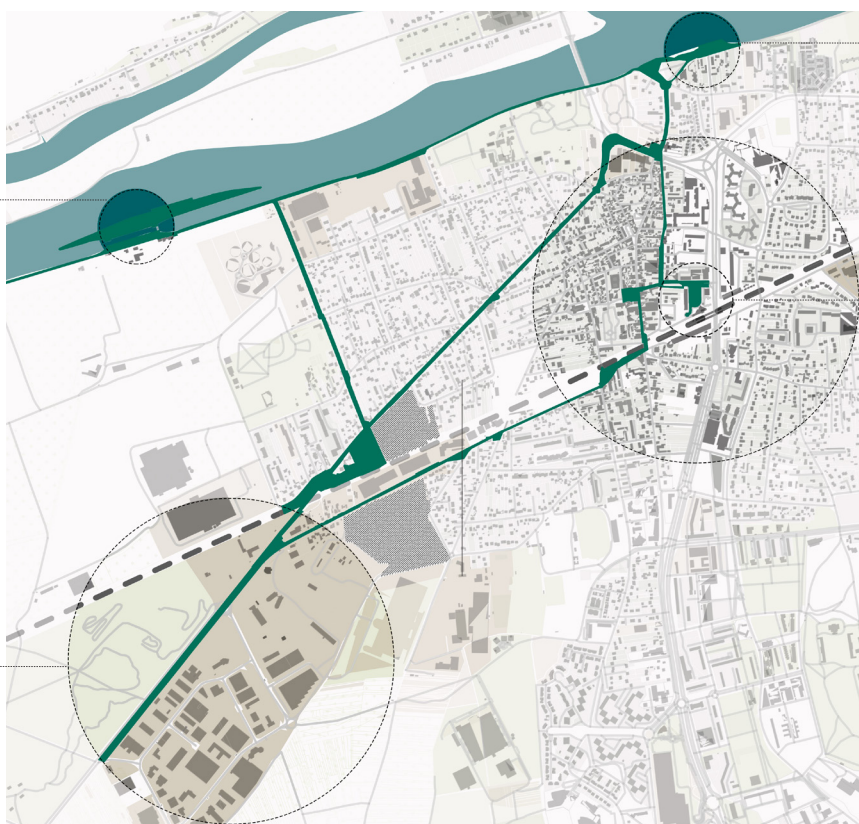
**Haut** : Un nouveau réseau cyclable...  
**Milieu** : ...comme levier pour revaloriser les limites  
**Bas** : Parcours Pôle, Gare, Seine, ZAE

**Les sols habités**



Ancienne  
Ecluse

ZAE Les  
Garenes



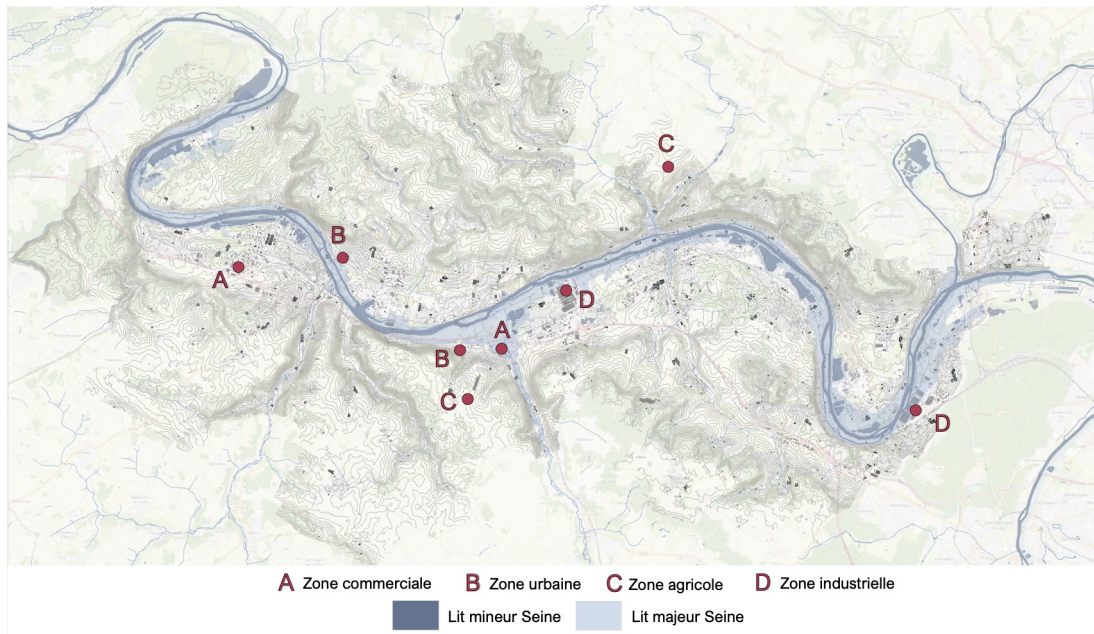
Place  
Bellevue

Gare des  
Mureaux

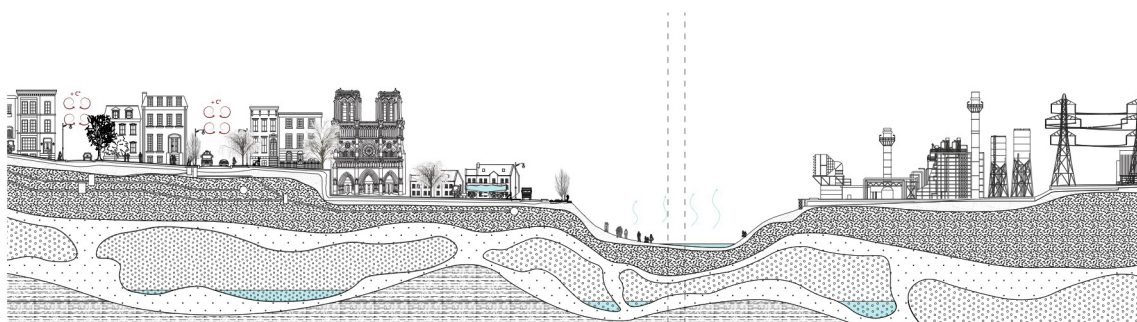
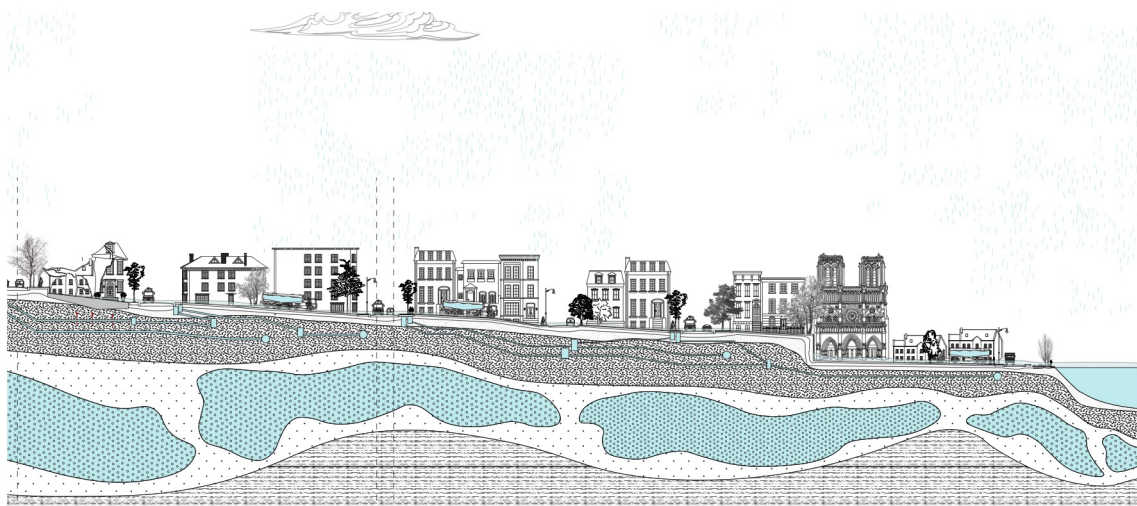
#Entre-deux #Mobilité douce #Interface

**Haut :** Réaménagement de l'ancienne écluse  
**Bas :** Chemin halage et place Bellevue

**Les sols habités**



#eau #changement climatique #cycle



**Image haut :** Plan du territoire Grand Paris Seine & Oise avec différents modes d'occupations et les risques de crues  
**Images bas :** Deux coupes qui représentent les scénarios projectifs et les risques encourus sur ce territoire

# #5 Repenser le rapport à l'eau à l'ère du dérèglement climatique

Amine Arbatya, Diego Olgún Leiva  
Dorian Cardon, Jephthé M'Vila

Pays : France

Lieu : Grand Paris Seine & Oise

Encadrants projet : Patrick Henry & Charles Rives

Face à nos modes d'urbanisation, nos territoires sont de plus en plus vulnérables et se retrouvent menacés par des phénomènes climatiques extrêmes. A travers des scénarios projectifs de sécheresses et de crues à l'horizon 2043, nous explorons des possibilités d'adaptation afin de gérer l'inévitable.

Une chaleur suffocante, des cours d'eau à sec, des berges asséchées et dépourvue de vie, des conflits entre citoyens, des rendements agricoles en baisse, ou encore une activité industrielle paralysée faute de moyens fluviaux pour acheminer des ressources, tel est le paysage des communes du territoire GPS&O pendant cet été 2042. Il ne faudra d'ailleurs que quelques mois pour que le territoire témoigne de phénomènes climatiques d'une autre ampleur, puisque la vallée de la Seine, à l'exception des plateaux, se retrouve submergée par une crue, provoquant encore l'arrêt total des circulations ainsi que de l'activité industrielle et portuaire. Les scénarios projectifs que nous mettons en exergue rappellent l'épuisabilité de l'eau, mais évoquent surtout l'urgence d'un changement des modes d'urbanisme qui prennent plus en compte cette ressource comme axe directeur. Cette méthode nous a permis de mettre en lumière la nécessité de repenser le développement de ce territoire, en vue de s'adapter aux phénomènes de crues et

de sécheresses. Nous avons ainsi pu identifier quatre enjeux importants à prendre en compte dans les aménagements futurs: limiter le ruissellement et favoriser l'infiltration des eaux dans les sols, réduire la place de la voiture, développer une agriculture locale et repenser certains sites industriels. Dans un souci de crédibilité, nous avons identifié une zone représentative du territoire GPS&O (en termes de types d'espaces) afin d'y concentrer nos interventions. Il s'agit du périmètre situé autour de l'embouchure de la Mauldre. Afin d'aborder les quatre enjeux identifiés au préalable, nous avons séparé nos interventions en fonction de leur faisabilité, en commençant par présenter des aménagements facilement envisageables, pour terminer sur ceux difficilement envisageables. A travers cette méthodologie, nos aménagements parviennent ainsi à faire système dans la mesure où ils se font progressivement en termes de temporalités et d'échelles.

#eau #changementclimatique #cycle

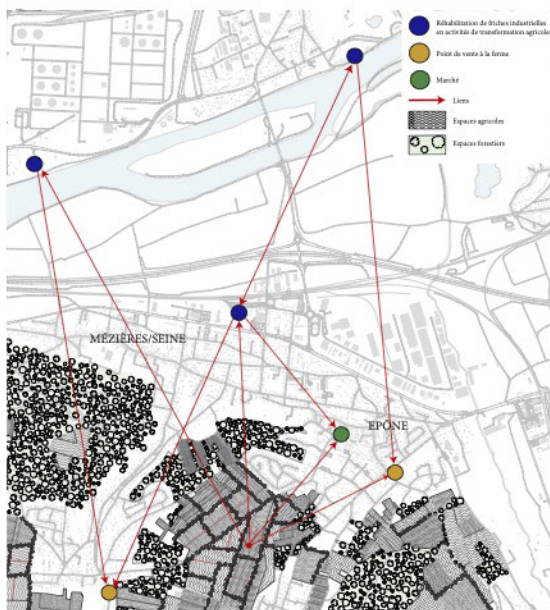
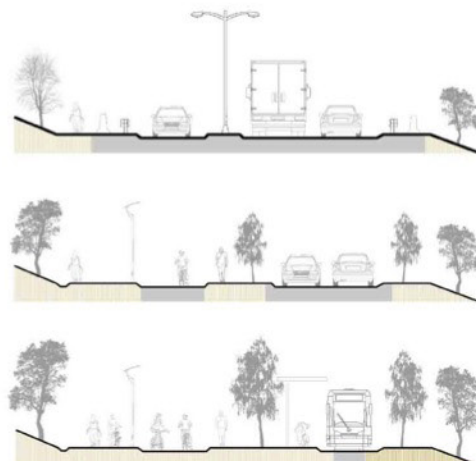
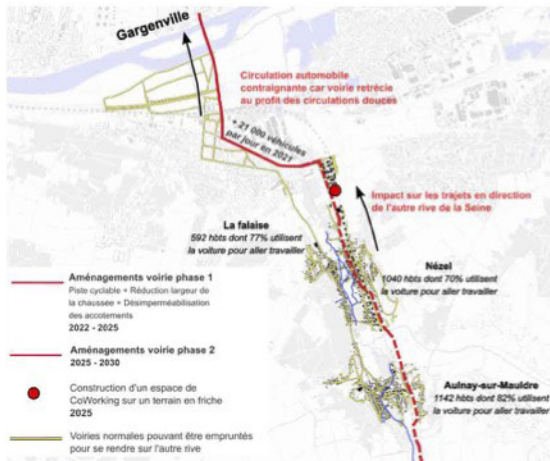
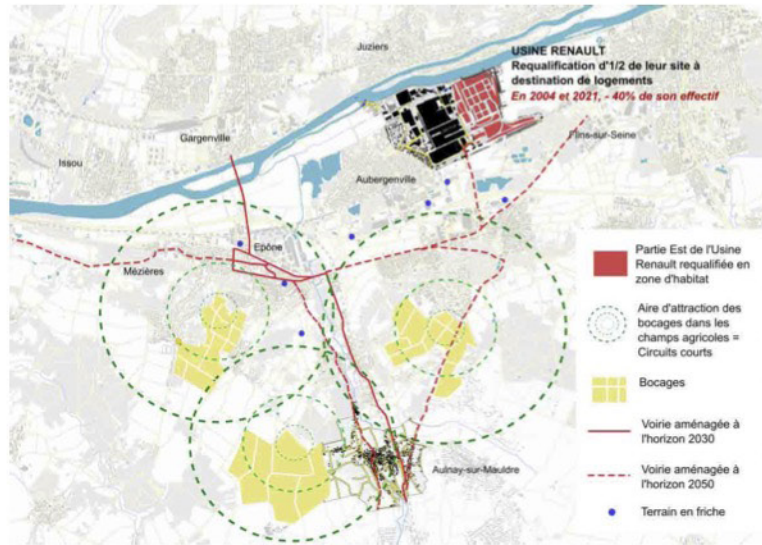
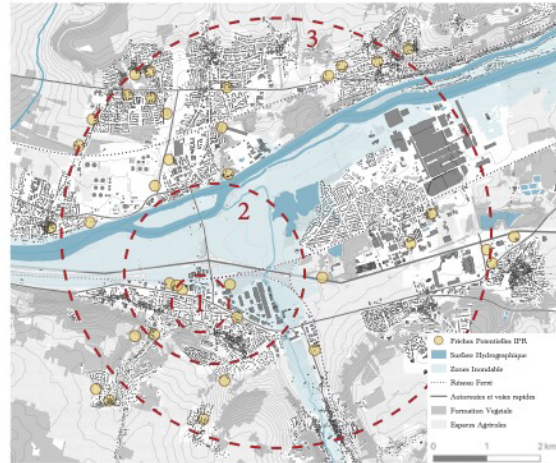
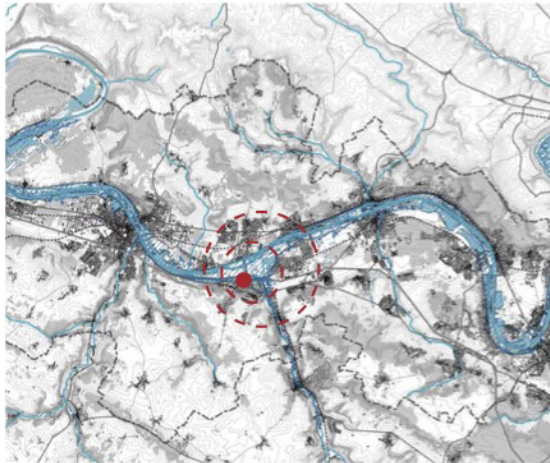


Image haut : Carte générale des projets difficilement envisageables

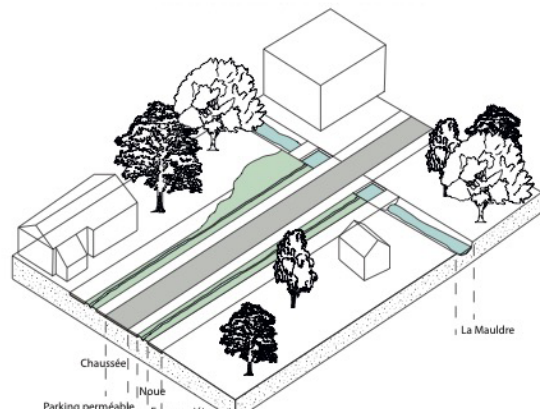
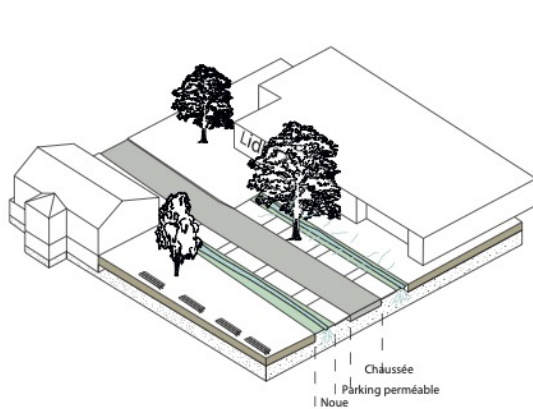
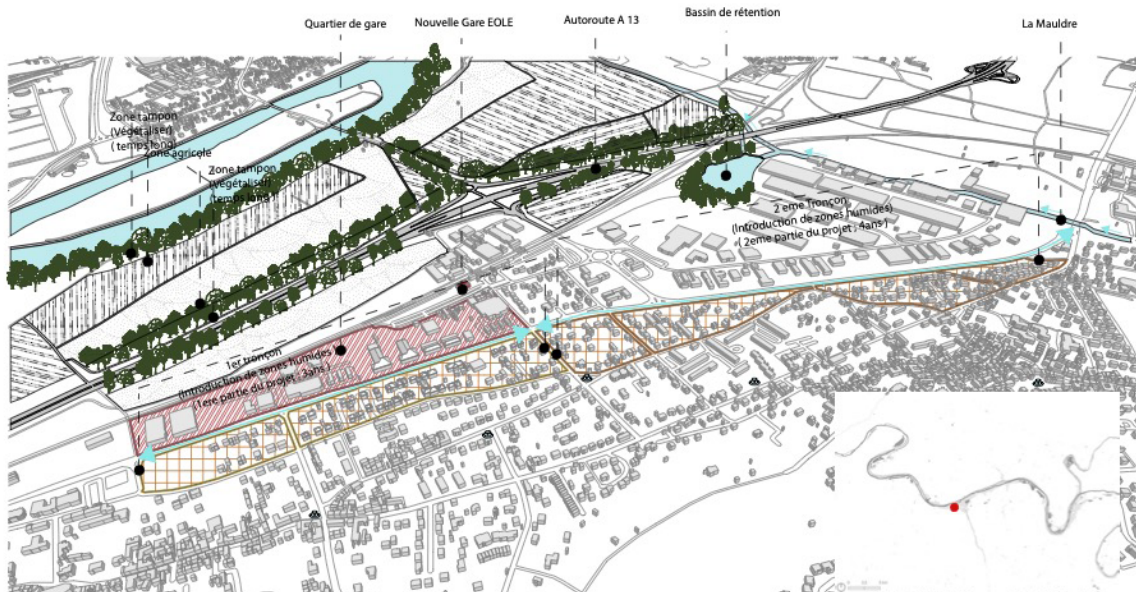
Images milieu : Plan et coupes de la requalification progressive des axes pour les mobilités douces

Image bas gauche : Liens entre les espaces agricoles, les lieux de transformation et les lieux de vente

Image bas droite : Réaménagement du cadastre agricole



#eau #changementclimatique #cycle



**Image haut gauche :** Situation des projets sur le territoire  
**Image haut droite :** Faisabilité et impacts des projets + situation des friches  
**Image milieu :** Mise en place de zones humides pour la récupération de l'eau et de zones tampons à Epone  
**Images bas :** Récupération des eaux de pluie avec des noues et raccordement à la Mauldre

# Note de cadrage de l'atelier

## **Territoires et questionnements**

L'atelier 2022 /2023 soumis par L'Institut Paris Region à l'Ensa-pb s'intitule « Reconversion, aménagement et renaturation des espaces en friches en Seine Aval ». Il s'inscrit dans la thématique pluriannuelle du « système fluvial francilien », choisi par l'IPR et l'Ensa-pb pour être le fil rouge de trois ateliers successifs (de 2022 à 2024). Chaque année, un territoire spécifique, partie prenante du système fluvial francilien sera choisi et fera l'objet d'études et de projets menés par les étudiants du DSA Projet Urbain de l'Ensa-pb. L'objectif est d'approfondir une thématique, de la décliner sur différents territoires afin de capitaliser et valoriser davantage les travaux des étudiants.

## **Contexte et orientations de la commande**

Le territoire de la Seine Aval désigne la portion de la vallée de la Seine s'étendant depuis la confluence Seine-Oise jusqu'à la vallée de l'Epte, qui marque la frontière historique occidentale de l'Île-de-France. D'un point de vue administratif, il est géré par la Communauté urbaine de Grand Paris Seine & Oise (ou GPS&O) regroupant 73 communes de part et d'autre de la Seine, et vers la Normandie, par la Communauté de Communes des Portes de l'Île-de-France (CCPIF).

La Seine forme l'épine dorsale de ce territoire péri-urbain s'étirant sur une cinquantaine de kilomètres reconnu pour ses paysages remarquables (en particulier pour ses côtes de craie en amphithéâtre sculptés par le fleuve et les nombreux plans d'eau issus de l'exploitation des granulats dans ses boucles). Cette portion

de « l'Axe Seine » est également une voie de communication historique reliant Paris à l'océan, qui a guidé le développement urbain, commercial puis industriel du N.O. de l'Île-de-France. L'urbanisation y est assez lâche, essentiellement constituée d'habitat individuel en lotissement, en dehors des centres urbains marqués par des quartiers reconstruits après la Seconde guerre mondiale (Mantes-la-Jolie et Poissy) et des grands ensembles de logement sociaux. Des politiques de réhabilitation ont été appliquées sur ces ensembles avec le concours de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). C'est particulièrement le cas du quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie et de celui des Molières aux Mureaux, remarquable pour la conception de ses espaces publics et labellisé de ce fait « écoquartier étape 4 : vécu et confirmé » (plus haute distinction de niveau national).

La Seine Aval est par ailleurs un secteur à forte tradition industrielle (automobile, aérospatiale, industries de transformation, production d'énergie...), en déclin depuis la fin du XXème siècle, même si ces dernières années, les industries de recyclage s'y sont fortement développées en lien avec le transport fluvial (non sans poser des conflits d'usage à leur voisinage). Le mitage urbain, la désindustrialisation et la paupérisation économique et sociale de la Seine Aval ont laissé des traces dans le paysage, avec de nombreuses friches, généralement polluées, mais également souvent spontanément reconquises par la nature. Ces sites peuvent être vecteurs d'un réaménagement conciliant des enjeux a priori contradictoires : réindustrialisation (y compris par l'installation de datacenters), développement de la logistique fluviale, tourisme fluviale et loisirs, aménagement naturel des berges, protection de zones humides riches en biodiversité et d'espaces libres pour l'expansion des crues du fleuve, etc.).

C'est pourquoi la Seine Aval a obtenu une place à part dans la planification régionale avec la création d'une « Opération d'intérêt national » (OIN) et d'un établissement public d'aménagement par l'État et les collectivités



locales (EPAMSA). Le SDRIF a également reconnu l'intérêt stratégique de ce territoire qui sera bientôt desservi par le RER E (Eole), ce qui le rapprochera considérablement du cœur de la métropole francilienne. A plus long terme, la ligne ferroviaire nouvelle Paris-Normandie (LNPN) s'arrêtera à Mantes-la-Jolie, ce qui améliorera encore la position de la Seine Aval dans le grand corridor métropolitain de l'Axe Seine.

L'atelier s'attachera à concevoir, sur différents sites identifiés, des propositions de réaménagement conciliant de manière durable et résiliente les enjeux exposés ci-dessus ainsi que dans les documents d'étude mis à leur disposition et apportant toutes les précisions nécessaires à une bonne compréhension de ces enjeux. L'effort des étudiants devra porter sur le recours à des solutions fondées sur la nature (SFN) pour le réaménagement de sites en friche.

### **Recensement et mise à disposition de travaux existants par l'Institut Paris Region dont :**

- Les études de 4 équipes de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaires mandatées il y a une dizaine d'années par l'EPAMSA pour proposer des visions du territoire de l'OIN Seine Aval : Antoine Grumbach, TER, LIN, Obras.
- Les travaux des étudiants de 3eme année de l'ENSP en 2019 sur la vallée de la Seine, des Mureaux à Mantes et tous les autres travaux réalisés dans le cadre du Contrat de plan inter-régional Vallée de la Seine accessible sur le site [www.vdseine.fr](http://www.vdseine.fr)
- L'étude de l'IPR réalisée en 2010 concernant la mise en œuvre du projet de SDRIF arrêté en 2008 sur la Seine aval
- Le PLUi de Grand Paris Seine & Oise
- Plus grand que la Seine. Acteurs en réseau. Paysages en projets (éditions Parenthèses, 2021)
- Renaturer les villes. Méthode, exemples et préconisations (ARB, 2022).

### **Quel intérêt pour L'Institut ?**

L'Établissement public interdépartemental Yvelines-Haut-de-Seine (EPI 78/92) a

missionné cette année l'IPR pour recenser et étudier les opportunités de reconversion de sites en friche dans 2 territoires pilotes de l'ouest francilien : l'EPT Boucle Nord de Seine (92/95) et GPS&O (78). Il s'agira, dans une première phase, de fiabiliser sur ces deux grands territoires traversés par la Seine la base de données réalisée par l'IPR à l'échelle de toute la région. Dans une deuxième phase, l'IPR testera avec un outil d'analyse multicritères (« CASSIUS ») différentes programmations de reconversion possible sur une vingtaine de sites à fort potentiel, dans l'objectif de leur maîtrise foncière publique. Les résultats de ce dernier travail seront disponibles fin 2022, début 2023.

En lien avec la commande de l'EPI 78/92 et la réflexion sur les grandes orientations d'aménagement du système fluvial francilien menée dans le cadre de la révision du SDRIF-E, l'IPR est intéressé à disposer de propositions de réaménagement relativement précises portant sur des sites en friche au bord de la Seine.

### **Quelle problématique ?**

L'IPR souhaite que les propositions faites par les étudiants sur les sites retenus aient pour objectif la reconversion, l'aménagement et la renaturation d'espaces en friches retenus. Elles s'appuieront sur les éléments suivants :

- Des éléments étayés de diagnostic transversal, à présenter dans une phase intermédiaire ;
- les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) du PLUi de GPS&O (et/ou celles qui émergeront des tests réalisés par l'IPR avec son outil d'analyse multicritères « CASSIUS » sur certains sites en friche) ;
- compte-tenu de l'accent donné par le projet de SDRIFe aux enjeux environnementaux et à la réduction de l'artificialisation des sols (objectif « ZAN en 2050 »), les propositions montreront comment ces sites peuvent être renaturés, comment leur réaménagement peut contribuer à restaurer les continuités écologiques en berges et transversalement de part et d'autre du fleuve, mais aussi à assurer celle des itinéraires de circulations douces le long de la Seine.

